

ASSEMBLÉE NATIONALE

10 septembre 2014

MODERNISATION ET SIMPLIFICATION DU DROIT DANS LES DOMAINES DE LA
JUSTICE ET DES AFFAIRES INTÉRIEURES - (N° 1952)

Rejeté

AMENDEMENT

N ° CL4

présenté par
M. Tardy

ARTICLE 16

Supprimer les mots : « le *a* du 5° du III de l'article 9 et ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de cohérence avec le CL 3.